



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Commissariat du gouvernement
à la qualité, à la fraude et
à la sécurité alimentaire

Strassen, le vendredi 23 octobre 2020

Communiqué de presse

Graines de sésame contaminées par des résidus de produits phytopharmaceutiques



Suite à de nombreux rappels de produits fabriqués avec des graines de sésame (céréales et produits de boulangerie, par exemple farine, bagels, baguettes, pain, ...) contaminées par de l'oxyde d'éthylène, les autorités de sécurité alimentaire du Luxembourg invitent les consommateurs encore une fois à consulter régulièrement la liste des produits concernés.

Cette liste est actualisée régulièrement sur le site de la sécurité alimentaire :

<https://securite-alimentaire.public.lu/fr/actualites/alertes/2020/octobre/graines-sesame-oxyde-ethylene.html>

Les consommateurs qui ont acheté des céréales ou des produits de boulangerie peuvent consulter cette liste pour vérifier s'ils détiennent un produit concerné par le rappel.

Les autorités de sécurité alimentaire du Luxembourg recommandent de ne plus consommer les produits contaminés.

L'oxyde d'éthylène est une substance cancérigène génotoxique (IARC I) et pourrait poser un problème lors d'une consommation régulière.

Communiqué par : *Commissariat du gouvernement à la qualité, à la fraude et à la sécurité alimentaire*

CONTACT :

Commissariat du gouvernement à la qualité, à la fraude et à la sécurité alimentaire
7A, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen

Tél. : (+352) 247-75625

Fax : (+352) 27 47 80 68

E-mail : info@alim.etat.lu